



Non à l'augmentation des loyers !

(février 2014)

Chers locataires,

Le Conseil d'Administration de Paris Habitat – OPH

du 17 octobre 2013

a décidé d'augmenter les loyers de 0,7 % au 1^{er} janvier 2014 !

**Cette hausse n'est pas acceptable
au regard de la situation économique actuelle
et des difficultés croissantes
qui touchent les locataires des logements sociaux,
ainsi que du gel du barème
des Aides Personnalisées au Logement au 1^{er} janvier 2014.**

**Emmanuel SPINAT et Marie MARTINOVITCH,
administrateurs SLC-CSF représentants des locataires,
ont dénoncé cette décision
et ont voté contre cette augmentation.**

**Le Syndicat du Logement et de la Consommation (SLC-CSF),
maintient que
Paris Habitat aurait dû geler les loyers en 2014.**

**Locataires,
pour une meilleure maîtrise de votre quittance
soutenez l'action du SLC-CSF.**